

## **Linguistique comparée des langues modernes**

L4LM42 LF, jeudi 16h30-18h30

Centre universitaire Malesherbes, 108 blvd Malesherbes

Professeur : André THIBAUT

Semaine 11 : Les argots.

### **Les argots**

Nous allons maintenant aborder le problème de l'argot. Je dis bien « problème », car les frontières de ce concept sont terriblement floues. Selon l'époque et les auteurs, on applique ce terme à des réalités très différentes.

#### **0. Avertissements préalables**

Avant même de nous pencher sur les différentes acceptions du terme, j'aimerais commencer par un avertissement : peu importe quelle acception on retient, l'argot n'est jamais une langue en soi ; dans tous les cas de figure, il s'agit toujours de sous-systèmes (essentiellement lexicaux) qui n'existent qu'à l'intérieur d'une langue donnée, qui se glissent dans des structures pré-existantes, qui utilisent les ressources d'une langue donnée avec des intentions pragmatiques particulières (nous y reviendrons), mais on ne peut jamais dire qu'un argot serait une langue à part entière, qui existerait de façon indépendante.

Bien sûr, vous allez entendre ou lire des expressions comme « la langue des cités », « la langue des jeunes », « la langue des prisons », « la langue du théâtre », etc. etc., mais nous avons vu au tout début du semestre que cela était dû à des emplois « par restriction » du mot *langue*. Dans tous les cas que nous venons de citer, il s'agit évidemment de désigner l'usage que certains sous-ensembles de locuteurs, à l'intérieur de la société, font de la langue française. Je dis « langue française » parce que nous allons surtout exemplifier le phénomène de l'argot en recourant à cette langue, mais il est bien évident que des phénomènes semblables existent dans n'importe quelle grande communauté linguistique à l'intérieur de laquelle des groupes de locuteurs peuvent ressentir le besoin d'utiliser la langue avec des intentions pragmatiques particulières.

Un autre avertissement avant de rentrer dans le vif du sujet : le mot *argot* est d'origine inconnue, et toutes les nombreuses tentatives d'étymologisation du mot restent de pures spéculations. Comme il ne faut pas confondre l'étymologie avec la création littéraire, on se contentera d'admettre que ce mot est d'origine inconnue, tout simplement, ce qui est la seule attitude raisonnable du point de vue scientifique. On sait toutefois une chose de source sûre : les plus anciennes attestations du mot, qui remontent au 17<sup>e</sup> siècle (1628), ne désignaient pas un langage, mais bien un groupe social, à savoir celui des voleurs et des mendiants, ainsi que leur comportement (on pouvait dire, par exemple, « apprendre et exercer l'argot » pour dire « apprendre et exercer le vol et la mendicité »). Ce n'est qu'à partir du siècle suivant (Furetière 1727) que, par transfert métonymique, le mot s'est appliqué aux particularités linguistiques du langage des voleurs et des mendiants.

## 1. Fonctions pragmatiques

Quelles sont donc les fonctions pragmatiques de ce que l'on appelle *argot* ? Celles-ci varient d'une époque à l'autre, mais on peut en retenir trois principales :

- une fonction dite « **cryptique** », c'est-à-dire ayant pour but de dissimuler aux non-initiés le sens du message ; c'est une fonction qui est particulièrement importante pour les argots de locuteurs appartenant à des groupes qui se livrent à des activités illicites, comme le cambriolage, le proxénétisme et la prostitution, le jeu (à certaines époques et dans certains pays), la contrebande, etc. Par rapport à cette fonction, on parle *des argots*, au pluriel.
- une fonction **identitaire**, ayant pour but d'exprimer l'appartenance au groupe (et, par conséquent, la mise à distance des autres groupes). On peut supposer que les argots des jeunes ont davantage pour but d'exprimer leur appartenance à leur groupe d'âge que de mystifier leurs parents, qui finissent par apprendre de toute façon assez vite le sens des expressions employées de façon répétitive par leur progéniture. Encore une fois, on parle ici d'*argots* au pluriel.
- enfin, une fonction **affective** ou **expressive**, certains vont même jusqu'à dire **ludique** ; les néologismes généralement perçus comme appartenant à l'argot sont souvent de construction tout à fait transparente (donc, n'ont pas de fonction cryptique), et se répandent souvent très vite dans toute la population (donc, perdent rapidement leur fonction identitaire), mais se caractérisent par leur valeur stylistique (que ce soit pour des raisons sémantiques – images frappantes – ou purement formelles – valeur phonosymbolique du signifiant). En rapport avec cette troisième fonction, on parle plutôt de *l'argot* au singulier, ce qui est révélateur.

## 2. Problèmes de délimitation

Cette dernière fonction est celle qui pose le plus de problèmes de délimitation de l'objet. Autrefois, du moyen âge jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le terme d'*argot* s'employait essentiellement pour désigner un ensemble de termes qui permettaient aux hors-la-loi de communiquer entre eux de façon secrète ; donc, c'est la fonction cryptique qui dominait. Mais depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on a tendance à prétendre que l'argot pénétrerait de plus en plus la langue du peuple, et que les frontières entre argot et français populaire seraient en train de s'estomper. Cela a même débouché sur l'apparition d'une expression qui est une véritable contradiction dans les termes, celle d'*argot commun*. Si l'on accepte de parler d'argot commun, ce n'est évidemment plus de l'argot au sens traditionnel du terme, mais simplement un ensemble de traits marqués par une valeur stylistique particulière, qui ne relèvent **plus du tout** de la fonction cryptique, peut-être **encore un peu** de la fonction identitaire (mais on sait que les mots des cités et des jeunes se retrouvent à la vitesse de l'éclair dans les discours des médias, et de là dans toute la population), mais qui illustrent **surtout** la fonction expressive. Or, une utilisation du langage à des fins expressives, affectives et ludiques a toujours existé, en français comme dans toutes les langues parlées par d'importantes communautés ; il faut toutefois être bien conscient qu'on n'a jamais utilisé le terme d'*argot* autrefois pour s'y référer, alors qu'aujourd'hui un tel emploi est devenu courant (et quelque peu abusif, à mon avis).

## 3. L'argot et les axes de la variation linguistique

Il importe de distinguer ces trois fonctions de l'argot lorsque l'on parle des relations entre celui-ci et les différents axes de la variation linguistique. Rappelons que la langue varie dans le temps (axe diachronique), dans l'espace (axe diatopique), dans la société (axe diastratique) et selon les situations énonciatives (axe diaphasique).

### 3.1. Argot et variation diachronique

Sur les rapports entre l'argot et la variation diachronique, on observe que les argots changent beaucoup à travers le temps. Cela s'explique facilement : la fonction cryptique s'use vite, puisque les termes qui sont d'abord secrets finissent rapidement par être compris par des locuteurs extérieurs au groupe. Très concrètement, cela veut dire par exemple que les policiers connaissent souvent aussi bien l'argot des trafiquants de drogue que ne le connaissent les trafiquants eux-mêmes (et leurs clients), puisqu'ils baignent constamment dans le même milieu, et que c'est une partie de leur travail que de comprendre ce qui se dit autour d'eux.

Quant à la fonction identitaire, on constate facilement que les médias et les publicitaires s'approprient rapidement les mots des jeunes, par exemple, ou de certains groupes ethniques, ce qui fait qu'il faut constamment les remplacer pour qu'ils conservent leur valeur d'appartenance à un groupe.

Enfin, la fonction expressive contribue également à faire de l'argot un sous-ensemble de la langue qui doit se renouveler sans cesse, puisque par définition l'expressivité est liée à la nouveauté, et que la répétition excessive d'un mot le transforme en cliché et le vide rapidement de toute capacité expressive. Cela ne veut pas dire que tous les mots d'argot sont nécessairement condamnés à disparaître, mais simplement que certains d'entre eux, victimes de leur succès, finissent par être des mots de la langue familière, puis simplement de la langue courante. On trouve par exemple le mot *camelote* au sens de « objet de nulle valeur » dans le *Dictionnaire de l'argot parisien* de Lorédan Larchey, qui date de 1872. Il serait un peu ridicule d'inclure ce mot à la nomenclature d'un dictionnaire d'argot en 2004. En revanche, le mot *came* pour désigner de la drogue, qui provient d'ailleurs du mot *camelote* par troncation et restriction sémantique, peut encore prétendre à une valeur stylistique marquée ; mais pour combien de temps encore ?

### 3.2. Argot et variation diatopique

Quant aux rapports entre argot(s) et variation diatopique, il y a aussi beaucoup à dire. Au début, lorsque le mot *argot* ne renvoyait qu'au discours de groupes de hors-la-loi, la répartition géographique de leurs mots coïncidait avec la répartition géographique des groupes de hors-la-loi en question, dont certains pouvaient opérer sur de vastes espaces (par exemple, les *Coquillards* du 15<sup>e</sup> siècle « travaillaient » sur le Chemin de Saint Jacques, les pèlerins constituant pour eux des victimes faciles). D'autres groupes pouvaient toutefois se limiter à des aires très restreintes. On dispose par exemple d'une étude d'Albert Dauzat intitulée *Les argots de métiers franco-provençaux* (Paris 1917) ; il s'agit du langage secret de travailleurs saisonniers, qui quittaient leur village d'origine pour aller exercer leur métier au gré des engagements (ramoneurs, maçons, fondeurs de cloches, chanvriers). Les argots cryptiques sont très souvent répandus sur des aires assez importantes, puisque le crime organisé et les activités illicites ont tendance à se pratiquer à grande échelle.

En revanche, les argots « identitaires » risquent d'être, par définition, restreints à des zones plus limitées. Concrètement, il est raisonnable de penser que toutes les grandes villes de France connaissent des argots propres à certains quartiers où dominent les immigrants récents, mais l'argot des cités de Strasbourg n'est pas nécessairement le même que celui de Marseille ou des banlieues parisiennes. La mobilité aujourd'hui étant ce qu'elle est, et l'origine des immigrants étant en grande partie la même (forte prédominance de l'élément d'origine maghré-

bine), il est normal que cet argot des cités ait plusieurs points en commun (en particulier, des emprunts à l'arabe et au berbère, par exemple), mais il est inévitable aussi qu'il y ait des différences (à Marseille, par exemple, on trouvera intégrées à l'argot des cités des expressions d'origine provençale, dont seulement quelques-unes arrivent à se frayer un chemin dans le reste de l'Hexagone ; on peut citer le fameux *quésaco*, litt. « qu'est-ce que c'est que ça », utilisé de façon peut-être un peu snob par certains journalistes parisiens). À Strasbourg, les populations issues de l'immigration maghrébine ont un accent aussi influencé par leur région d'accueil que par leurs origines, et sont susceptibles d'utiliser des alsacianismes comme tout le monde.

Dans la mesure où une région peut développer un argot très régionalement marqué, autant par son dynamisme propre (innovations) que par des emprunts à un patois, un dialecte ou une langue régionale, il peut d'ailleurs se substituer en tant que marque identitaire aux anciens patois et dialectes aujourd'hui moribonds, voire carrément disparus. Cela semble être le cas dans certaines grandes villes du sud. Cela dit, il est très important de ne pas confondre argotisme et régionalisme : schématiquement, il y a des mots qui sont des argotismes sans être des régionalismes (parce qu'ils sont répandus dans toute la France), il y a des mots qui sont tout à la fois argotiques et régionaux, et enfin il y a aussi des mots qui sont des régionalismes sans être des argotismes. Je veux dire par là que certains mots d'extension régionale appartiennent à un registre stylistiquement neutre, dénué de toute valeur affective, expressive ou ludique. Le fait que la pelle à ordures (ou pelle à poussière) s'appelle *ramasse-poussière* dans le nord et en Belgique ne signifie pas que ce mot est perçu comme argotique par les locuteurs, qui dans leur immense majorité ne sont probablement même pas conscients du caractère non-standard de cet emploi. On voit donc qu'il faut faire intervenir un nouveau critère dans la définition de l'argot : jusqu'à un certain point, on peut dire que le locuteur qui s'exprime en argot est parfaitement conscient de ce qu'il fait, qu'il choisit de s'exprimer d'une certaine façon parce qu'il a une intention bien précise (cryptique, identitaire ou ludico-expressive).

Si l'on quitte la France pour explorer la situation dans le reste de la francophonie, on constate que toutes les grandes villes connaissent des argots de type identitaire ou simplement expressif, mais que la proportion d'éléments communs avec l'argot à base parisienne est très variable. Si les Genevois ou les Bruxellois connaissent et pratiquent une grande part des argotismes de France, en plus d'avoir leurs argotismes propres, c'est beaucoup moins le cas des Québécois, qui ont leurs propres expressions (en grande quantité !) et qui sont souvent déconcentrés par l'argot français (en particulier, par l'argot caricatural, stéréotypé et vieilli que l'on utilise pour doubler les films américains).

Cela dit, les mots argotiques expressifs qui deviennent très courants en français de France finissent aussi par être connus, voire utilisés, par les Québécois – et ne sont du reste pas toujours perçus comme vulgaires ou très familiers : les mots *bouffe* et *bouffer*, par exemple, ont d'abord été répandus au Québec par des locuteurs « branchés » qui voyagent et qui lisent beaucoup d'auteurs français contemporains, ce qui fait que ces mots au Québec sont plutôt partis du haut de l'échelle pour se répandre jusqu'aux classes sociales les plus humbles (*top-down*), à l'exact opposé de ce qui s'est passé en France (*bottom-up*). Entre autres facteurs de diffusion, il faut en outre signaler l'influence de chanteurs tels que Renaud, dont la popularité au Québec est énorme, ou celle du cinéma français, des bandes dessinées, des romans policiers, etc.

En Afrique noire, de nombreux argots à fonction identitaire et expressive ont vu le jour dans les grandes capitales des pays francophones ; ils combinent eux aussi des éléments importés

de France et des éléments autochtones. On peut mentionner entre autres le *camfrançais*, mot qui désigne, en particulier chez les étudiants camerounais, une façon de s'exprimer consistant à insérer dans des phrases à syntaxe française un certain nombre de mots anglais, d'argotismes français importés, d'argotismes créés sur place, et d'emprunts (ou de calques) aux langues locales.

### 3.3. Argot et variation diastratique

Sur les rapports entre argots et variation sur l'axe diastratique, on dira que l'argot tel qu'on l'entendait autrefois était bien sûr l'apanage de groupes occupant le bas de l'échelle sociale (et encore, seulement de petits sous-ensembles au sein des classes les plus défavorisées ressentant le besoin de pratiquer des argots cryptiques) ; en revanche, l'argot entendu comme un ensemble de traits linguistiques identitaires exprimant le rattachement à un groupe peut transcender les classes sociales. Par exemple, une expression telle que *l'argot du théâtre* (qui relève de la variation diaphasique, voir ci-dessous 3.4.) peut faire référence à des usages linguistiques partagés par tous les gens qui œuvrent dans le milieu du théâtre, qu'il s'agisse des plus humbles techniciens ou des plus riches vedettes ; avec la démocratisation croissante de l'enseignement supérieur, on peut bien sûr dire la même chose de *l'argot des étudiants*. Quant à l'argot entendu comme une façon expressive, affective et ludique de s'exprimer, ce que l'on peut dire de ses rapports avec les classes sociales est qu'il les transcende aussi très vite, puisque les médias, les publicitaires et mêmes les politiques – sans parler des écrivains, qui ont été les premiers à le faire, déjà avec Balzac, Hugo et Zola, sans compter Céline, Queneau ou Vian – s'emparent des mots et expressions nés dans la « France d'en bas » pour les propulser en un rien de temps vers les plus hautes sphères de la société.

### 3.4. Argot et variation diaphasique

Enfin, sur les rapports entre argots et la variation sur l'axe diaphasique, ils dépendent aussi de ce que l'on entend par *argots*. Disons d'abord que les argots (peu importe la définition que l'on donne au terme) naissent d'abord dans la langue orale ; toutefois, ils ont souvent été récupérés par la littérature, de François Villon jusqu'à nos jours. Les argots cryptiques des marginaux d'autrefois s'employaient de préférence dans certains champs sémantiques liés à des activités particulières, comme la contrebande ou le proxénétisme. Les champs sémantiques les plus riches étaient d'ailleurs directement reliés aux activités illicites des locuteurs. L'argot à fonction identitaire dépend évidemment de la nature du groupe qui le pratique : l'argot des gens du théâtre, ou des danseurs, ou des cuisiniers, ou des camionneurs, etc., risque de ne s'utiliser que dans des situations où les locuteurs sont en train de se livrer à des activités directement reliées à leur profession. Quant à l'argot d'un groupe ethnique qui emprunterait beaucoup de mots à sa langue d'origine, il risque d'être d'un emploi plus intense dans le cercle familial qu'avec des copains de la même cité mais dont les parents sont originaires d'autres pays. En dehors du cercle des initiés, un tel argot est vite contre-productif et n'a pas de raison d'être ; son emploi involontaire risque même de fabriquer ce que les journalistes appellent « des exclus ». Enfin, l'argot simplement ludico-expressif connaîtra une plus large palette de situations énonciatives possibles, mais restera exclu des contextes où seul un niveau de langue neutre est de mise (style journalistique soutenu, discours juridique, écriture scientifique ou didactique, etc.). Il reste de toute façon beaucoup plus fréquent dans certains champs sémantiques où les locuteurs semblent ressentir le besoin d'avoir à leur disposition un très large choix de synonymes (la sexualité, la violence physique et morale, les défauts physiques et moraux, les jurons et les insultes, etc.).

#### 4. Les procédés de création de l'argot

Les argots, nous l'avons déjà dit, ne constituent pas une langue à part entière, mais tout simplement un sous-ensemble à l'intérieur de langues déjà constituées, qui disposent de tout un ensemble de règles permettant de former des mots nouveaux et des acceptions nouvelles à partir du matériel lexical déjà existant, ou en empruntant à d'autres langues. Ce qui est propre aux mots d'argot n'est pas leur mode de formation, mais la motivation pragmatique qui en est à la base.

On peut toutefois faire certaines remarques qui caractérisent les créations argotiques. Alors que les phénomènes de préfixation, de suffixation et de changements sémantiques ont généralement pour objectif de créer des mots nouveaux qui ont une dénotation différente de celle du mot de base, les mots d'argot bien souvent ont la même **dénotation** : ce n'est que la **connotation** qui change. Le mot *bonniche* désigne le même référent que le mot *bonne* (il a donc la même *dénotation*), mais sa connotation est franchement péjorative (de même pour *valoche* « valise » ou *téloche* « télé ») ; le mot *pompes* désigne le même référent que le mot *chaussures*, mais il est plus drôle, puisqu'il évoque (ou qu'il évoquait, à l'origine) une paire de chaussures fortement imbibées d'eau, qui « pompent » l'eau sur le sol à chaque pas ; le mot *douloureuse* pour *addition* a une connotation plus affective que ce dernier, puisqu'il retient l'un des sèmes les plus propres à susciter une réaction émotive chez l'interlocuteur.

L'aphérèse (*tiags* pour *santiags*) et l'apocope (*cafèt* pour *cafétéria*) sont particulièrement fréquents dans le registre argotique, mais ils sont trop transparents pour assurer une véritable fonction cryptique. Le verlan, du moins tel qu'il s'est pratiqué du 16<sup>e</sup> siècle jusqu'à la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire de façon souterraine, était beaucoup plus efficace de ce point de vue-là, mais son succès a été tel dans le dernier quart du 20<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui de nombreux mots de verlan sont passés dans la langue familière, et ont fait leur entrée dans les dictionnaires.

Il serait naïf de croire que le verlan tel qu'on le pratique aujourd'hui consiste simplement à inverser l'ordre des syllabes. Tout dépend de la structure syllabique du mot. Les mots qui s'y prêtent le mieux (c'est-à-dire, qui demandent le moins de transformations) sont les mots à structure CVCV (consonne-voyelle-consonne-voyelle) :

- *pourri* [puri] > *ripou* [ripu]
- (*laisse*) *tomber* [tɔ̃be] > (*laisse*) *béton* [betɔ̃]

Si la 2<sup>e</sup> syllabe se termine par une consonne ou par un schwa (un « e muet »), la structure syllabique est en fait CVC, ce qui oblige à ajouter des étapes intermédiaires (non attestées, ce sont des abstractions, ce que l'on note par un astérisque antéposé) dans la verlanisation du mot. Le schwa est restitué dans la prononciation, ou carrément ajouté s'il n'existe pas :

- *femme* [fam] > \*[famə]
- *mec* [mek] > \*[mekə]
- *flic* [flik] > \*[flikə]

Puis, dans une seconde étape, les syllabes sont interverties :

- \*[famə] > \*[məfa]
- \*[mɛkə] > \*[kəmɛ]
- \*[flikə] > \*[kəfli]

Et enfin, les formes subissent l'apocope, c'est-à-dire la chute de l'élément final :

- \*[məfa] > [məf] (que l'on orthographie *meuf*)
- \*[kəmɛ] > [kəm] (que l'on orthographie *keum*)
- \*[kəfli] > [kəf] (que l'on orthographie *keuf*)

Si le mot a plus de deux syllabes, il peut subir l'aphérèse, c'est-à-dire la chute de l'élément initial. C'est le cas de l'un des mots de verlan les plus connus :

- *arabe* > *\*rabe* \*[ɾabə] > \*[bəkə] > [bək], orthographié *keur*.

Par reverlanisation, ce dernier devient :

- *keur* [bək] > *\*[bəkə]* > [kəbə], orthographié *reubeu*.

On ne peut pas reverlaniser encore une fois cette dernière forme sans retomber sur la forme antérieure (si l'on verlanise *reubeu*, on obtient à nouveau *keur*).